

## « AVEC MON AGENDA DE MINISTRE... OÙ EST MON DROIT D'ENFANT À « NE RIEN FAIRE » ? »



©pixabay

Jean-Philippe Schmidt

ANALYSE UFAPEC  
DECEMBRE 2022 | 18.22



« Avec mon agenda de ministre... où est mon droit d'enfant à « ne rien faire » ? »  
Analyse UFAPEC 2022 n°18.22

## Résumé

Parce que la plupart des parents souhaitent le meilleur pour leurs enfants et veulent qu'ils réussissent dans la vie, certains leur concoctent, quand cela est possible, un agenda de ministre. Pourquoi une telle exigence ? Le rythme de l'enfant serait-il le même que celui de l'adulte ? Le droit à « ne rien faire », rêver, créer, est-il encore envisageable ? Ce nouvel agenda permet-il de souffler ? Et si on lâchait un peu la bride à nos enfants ?

## Mots-clés :

Activités, performances, suroccupation, ennui, rêverie, agenda, statut de l'enfant, droits de l'enfant, parents sous pression, parentalité, bien-être, amour, famille, fatigue, rythme, éducation formelle/non formelle

*Avoir un agenda surbooké pour ne jamais avoir rendez-vous avec soi-même !*

Franck Dhumes



Avec le soutien du Ministère  
de la Fédération Wallonie-Bruxelles



## Introduction

Nous vivons à cent à l'heure, le monde change, les enfants ont en apparence de plus en plus de droits, les parents de plus en plus de devoirs. Depuis quelques dizaines d'années, la mère travaille souvent à temps plein et pour des choix de vie harmonieux certains parents prennent des pauses carrière, tant les femmes que les hommes. La famille évolue<sup>1</sup>, son fonctionnement se déploie. La parentalité est mise à rude épreuve. À l'UFAPEC, nous sommes régulièrement interpellés par des parents « coupables », épuisés d'essayer de prodiguer le meilleur à leurs enfants. Ces parents nous transmettent leurs difficultés à pouvoir concilier vie professionnelle et vie familiale avec toutes les obligations liées à la scolarité et aux loisirs de leurs enfants.

Parce que la plupart des parents souhaitent le meilleur pour leurs enfants et veulent qu'ils réussissent dans la vie, certains leur concoctent, quand cela est possible, un agenda de ministre. Pourquoi une telle exigence ? D'où vient-elle ?

Le rythme de l'enfant serait-il devenu le même que celui de l'adulte ? Les activités extrascolaires rendent-elles les enfants si meilleurs que cela ? Le droit à « ne rien faire », rêver, s'ennuyer, créer, vivre dans un imaginaire est-il encore envisageable ? Quelles conséquences un tel agenda a-t-il sur l'enfant aujourd'hui et sur l'adulte qu'il sera demain ? Quelles conséquences pour la société ? Ce nouvel agenda permet-il de souffler ? Ne devrait-on pas lâcher un peu la bride à nos enfants ?

## Le statut de l'enfant

La place de l'enfant a changé dans la vie des familles et le rôle des parents a évolué également. Les exigences sont nouvelles. La psychopédagogue Isabelle Roskam<sup>2</sup>, dans sa conférence *Le grand défi de la parentalité au XXI<sup>e</sup> siècle*<sup>3</sup>, nous apporte un éclairage intéressant pour contextualiser le sujet. Nous reprenons ci-après quelques éléments de son intervention.

Pour Isabelle Roskam, être parent est une activité très solitaire, un travail exigeant dont on ne peut jamais démissionner. Elle évoque l'évolution du statut de l'enfant. Entre l'enfant de moins de douze ans travaillant sous terre pour subvenir à sa famille et l'enfant devant réaliser son devoir scolaire sous l'œil agacé de ses parents, l'évolution semble nette.

Elle rajoute qu'au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, le parent apparaît insensible à l'égard de sa progéniture. Les méconnaissances médicales et l'indifférence font que quand un enfant meurt, il faut vite le remplacer. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la première guerre mondiale va provoquer chez les mères et l'état l'envie de s'occuper de la survie des enfants. Cela va

---

<sup>1</sup> Nous pensons ici à la famille nucléaire, la famille monoparentale, la famille recomposée, la famille homoparentale, la famille adoptive et pour plus d'informations, Pierard A., analyse UFAPEC, 2018, En ligne : [Ufapec - 18.16/ Quelle intégration des différents modèles de famille dans notre société?](#)

<sup>2</sup> Professeure de psychologie et dirige une équipe de chercheurs à l'UCLouvain, en ligne : <https://uclouvain.be/fr/repertoires/isabelle.roskam>

<sup>3</sup> Faculté de psychologie et sciences de l'éducation de l'Université de Genève, webinaire sur *Le burn-out parental ou le grand défi de la parentalité au XXI<sup>e</sup> siècle*, 7 juin 2022, en ligne : [https://www.youtube.com/watch?v=4OSW\\_9M37\\_E](https://www.youtube.com/watch?v=4OSW_9M37_E)

---

s'accroître lors de la deuxième guerre mondiale. La responsabilité des mères est activée. Ces mères doivent maintenir leurs enfants en vie grâce à des programmes clairs sur l'allaitement et l'hygiène. Quelques années plus tard, la société occidentale se rend compte que l'enfant a des besoins affectifs. Elle veut donc optimiser son développement social, affectif, émotionnel, cognitif et relationnel.

Pour Isabelle Roskam, le point culminant de cette évolution, c'est la *convention internationale pour les droits de l'enfant*<sup>4</sup>, ratifiée par de nombreux états dans le monde entier. L'enfant est reconnu comme ayant des droits. Les parents ne peuvent plus imposer leur « loi ». Cela veut donc dire que les parents ont aussi des devoirs. En relisant cette convention, il est clair qu'être parent devient un job compliqué avec des responsabilités. Le point suivant va rajouter une pression supplémentaire aux parents : les états signataires vont accompagner les parents en mettant en œuvre des moyens, des services afin de leur permettre d'être de *bons parents* (ex : les allocations familiales, la subsidiarité du milieu de la petite enfance, etc.). Mais ces états vont aussi vouloir surveiller ces parents afin de déceler qu'ils agissent bien dans l'intérêt supérieur de l'enfant (ex : prévention de la maltraitance, malbouffe, assuétudes, etc.).

La parentalité et la coparentalité sont mises à rude épreuve. Les mères comme les pères doivent performer tant du côté professionnel que du côté familial. Cette quête de performance et de bons parents responsables va se répercuter consciemment ou parfois inconsciemment sur les enfants. L'école ne suffit plus. L'enfant doit pouvoir se dépasser en pratiquant diverses activités individuelles ou collectives qui vont le rendre meilleur. Pour parvenir à ce résultat de performance dans l'éducation de l'enfant et ne pas culpabiliser, certains parents vont confier l'éducation et l'instruction à des tiers choisis et convoités dès la naissance et remplir l'agenda de leur enfant par des stages d'éveil, de sport, avec un niveau de compétition parfois important, culturels, cours particuliers, stages et séjours en Belgique ou à l'étranger.

## Pourquoi l'agenda des enfants se remplit-il ? De tous les enfants ?

Depuis près de cinquante ans, l'essor du développement des sciences de l'éducation et de la psychologie de l'enfant grandit. On voit fleurir dans nos librairies des ouvrages divers tant sur la théorie de l'attachement que sur les pratiques éducatives des parents. Isabelle Roskam insiste pour dire que le parent est informé de toute une série d'injonctions à la parentalité positive. La pression sur les parents est inédite et considérable. Il faut faire faire des choses à son enfant. Josiane<sup>5</sup>, maman de trois enfants dans le Brabant wallon : *Je travaille la journée durant le temps scolaire. Il n'y a pas que l'école dans la vie, c'est pour cela que mes trois enfants ont chacun trois activités par semaine. Entre sport individuel, expression artistique ou musicale et scoutisme, je dois jongler avec mon agenda et le leur. J'ai donc un deuxième métier : taxiwoman. Je m'arrange parfois avec d'autres parents pour alléger les déplacements. C'est vrai que c'est*

---

<sup>4</sup> Sur le site de l'UNICEF : <https://www.unicef.fr/convention-droits-enfants/comprendre-la-convention-relative-aux-droits-de-lenfant/> et sur le site UNICEF kids : <https://kids.unicef.be/La-charte-des-droits-des-enfants>.

<sup>5</sup> Ce prénom et les autres prénoms des personnes rencontrées ont été anonymisés.

*beaucoup de sacrifices de temps et de finances, aussi... Mais qu'est-ce qu'on ne ferait pas pour ses enfants !<sup>6</sup>*

Aujourd'hui, l'enfant doit, coûte que coûte, être actif, divertissant, éveillé, brillant, performant, érudit afin d'exister socialement aux yeux de ses parents. C'est l'enfant « winner » que l'on va retrouver dans tous les milieux sociaux. Hélène<sup>7</sup>, maman de trois enfants dans la région de Charleroi : *Je ne suis financièrement pas capable avec mon mari de payer différentes activités à mes enfants. Alors, je les laisse à la garderie de l'école, c'est moins cher. Mais j'essaie, dès que je peux, que mes enfants aillent jouer dans d'autres familles à ce moment-là. Je veux qu'ils connaissent autre chose que je ne suis pas capable de donner à la maison. C'est dur pour moi, mais bon pour mes enfants, je crois.*

Qu'il soit occupé ou pas, le parent peut vivre ce sentiment de culpabilité de savoir s'il peut ou pas se consacrer à ses enfants pour leur permettre de se déployer au travers de toute une série d'activités. Si le parent ne parvient pas à se consacrer lui-même (ou en faisant appel à son entourage) au (sur)développement de son enfant, il délègue à des prestataires ou sollicite d'autres familles.

Quelles valeurs les parents transmettent-ils de la sorte ? Comment l'enfant le vit-il ? Comment gère-t-il ces moments, sa journée, sa semaine ? Ces accélérations sont-elles en phase avec le rythme de l'enfant ? A-t-il encore la possibilité de vivre sa vie d'enfant ?

A côté de ces enfants overbookés et surstimulés, il y a encore de nombreux enfants qui n'ont pas accès aux loisirs et, notamment à l'école, l'écart se creuse entre les deux. Dans son témoignage, Hélène évoque aussi le manque de loisirs de ses enfants à qui elle ne peut offrir qu'un écran ou la rue. La ligue des droits de l'enfant signale que *De nombreux enfants sont encore privés d'activités de loisirs, et ne parlons même pas d'accès aux arts et à la culture. Plus de 10 % des familles en situation de pauvreté ne bénéficient pas de loisirs réguliers et 40 % des enfants vivant à Bruxelles et en Wallonie ne bénéficient pas d'une semaine au moins de vacances par an. Les conditions de vie socioéconomiques empêchent de plus en plus de familles à accéder à la culture et aux loisirs.*<sup>8</sup> Elle constate également que *Les secteurs d'activité comme l'éducation, la culture, les loisirs éducatifs manquent cruellement de financement. Celles-ci sont remplacées par des activités privées lucratives auxquelles certaines familles n'ont pas financièrement accès.*<sup>9</sup>

## Le rythme de l'enfant n'est pas le rythme de l'adulte

En tant qu'adulte, nous vivons bien souvent à cent à l'heure et on a tendance à penser que les enfants peuvent ou même doivent vivre le même rythme. Combien de fois n'entendent-ils pas « dépêche-toi » ou « tu ne fais de nouveau rien » ? Cela peut être difficile en tant que parent de pouvoir adopter un rythme plus lent, de baisser ses exigences pour ce qui concerne l'emploi du temps de sa progéniture. Pourtant chaque enfant a le droit pour se développer et grandir d'avancer et apprendre à son propre rythme. En tant que parent, nous avons la responsabilité de respecter leur droit à ne rien

<sup>6</sup> Entretien réalisé le 19 octobre 2022.

<sup>7</sup> Entretien réalisé le 23 novembre 2022.

<sup>8</sup> Ligue des droits de l'enfant, 2019. En ligne : <https://www.liguedroitsenfant.be/3012/le-droit-aux-loisirs-et-au-repos-un-droit-encore-largement-meconnu-et-peu-respecte/>

<sup>9</sup> Ibidem.



« Avec mon agenda de ministre... où est mon droit d'enfant à « ne rien faire » ? »  
Analyse UFAPEC 2022 n°18.22

faire, à l'ennui, à la rêverie, au jeu spontané et libre, seul ou avec d'autres enfants. Les besoins de l'enfant ne sont pas les mêmes que ceux de l'adulte. Le journaliste scientifique Alain Sousa souligne *Les rythmes biologiques permettent à notre corps de s'organiser et de s'adapter aux événements de la journée. Contrôlés par notre cerveau, ils se traduisent par des variations physiologiques (taux d'hormones dans le sang...) et cognitives (baisse de l'attention...).* Pour conserver la santé, il est donc essentiel de les respecter. Comme l'adulte, l'enfant possède ses propres rythmes biologiques. Ainsi, les plus petits vont avoir besoin de plus de sommeil, ils ne seront pas concentrés tout le temps de la même façon... Cette horloge interne varie d'un enfant à un autre.<sup>10</sup>

L'activité extrascolaire pratiquée par l'enfant semble bénéfique pour lui, pour son développement ; mais pourquoi en faire autant ? L'agenda de ministre est à revoir, à repenser, il ne peut s'appliquer à un enfant. C'est nier ses besoins et lui porter préjudice. Tenons-nous compte du choix réel (de l'activité extrascolaire) posé par l'enfant lui-même ? Tenons-nous compte de ses intérêts propres ? Tenons-nous compte de sa personnalité et du rythme particulier de chacun de nos enfants ? Leur journée est déjà bien remplie : réveil, préparation et repas, départ pour l'école, garderie, classe, récré, classe, repas, récré, classe, garderie, étude dirigée, activité extrascolaire, maison, devoirs, repas, préparation au sommeil... et puis dodo. Et ça cinq jours sur sept sans compter les mercredis après-midi, les week-ends avec d'autres activités, les mouvements de jeunesse, le match à 100 kilomètres de la maison, etc.

Sonia, fille de Josiane, douze ans : « Toutes les activités que je fais, c'est pour moi, c'est parce que j'adore, à part le solfège, mais cela me fatigue, je suis épuisée le soir, quand même ! Je n'ai pas l'impression de vivre ma vie d'enfant. » Josiane : « Mais tu me remercieras plus tard, enfin, j'espère... »

## Toutes ces activités extrascolaires sont-elles positives ?

Quelles conséquences la surstimulation et la suroccupation des enfants a-t-elle sur leur développement, sur leur bien-être, sur leur construction ?

Pratiquer une activité extrascolaire qu'elle soit sportive, culturelle, artistique librement choisie par l'enfant apporterait des bienfaits indéniables comme le développement de soi, la confiance en soi, l'envie de se dépasser, le respect des règles, de l'altérité. Cela rencontre l'objectif de nombreuses organisations de jeunesse et d'associations et même de clubs sportifs en Fédération Wallonie-Bruxelles de former progressivement les jeunes à être des CRACS<sup>11</sup>. Deux chercheurs universitaires français s'accordent pour dire que *plus l'enfant avance en âge plus la fréquentation d'activités de loisirs structurés s'accompagne de bénéfices pour la disponibilité aux apprentissages scolaires tout au long de la journée et de la semaine.* Ils ajoutent par ailleurs *la pratique d'une activité et d'un sport, en particulier favoriserait l'élargissement des relations sociales et la qualité des relations*

<sup>10</sup> Sousa A., *Rythme scolaire et rythme biologique de l'enfant*, 2018. En ligne : [https://www.doctissimo.fr/html/psychologie/mag\\_2001/mag0907/ps\\_4526\\_ecole\\_rythme.htm#les-rythmes-biologiques-de-l-enfant](https://www.doctissimo.fr/html/psychologie/mag_2001/mag0907/ps_4526_ecole_rythme.htm#les-rythmes-biologiques-de-l-enfant)

<sup>11</sup> Citoyen responsable, actif, critique et solidaire, « C'est quoi un « CRACS » ? », 23 novembre 2014, <http://www.douzquinz.be/moi-et-ma-planete-temps-libre/toi-un-cracs/cest-quoi-un-cracs/>

*entretenu avec les pairs, parfois à concurrence de ce qui a pu être mis en place au sein du système scolaire.<sup>12</sup>*

Mais la surcharge d'activités non choisies par l'enfant, répondant parfois plus à une envie parentale, provoquerait des tensions et un certain mal-être. Les enfants entrent dans une spirale hebdomadaire souvent très chargée d'activités non désirées, contraignantes et angoissantes. Certains spécialistes parlent même d'anxiété de performance<sup>13</sup> subie par les enfants. Ces enfants peuvent manquer d'assurance, craignent de ne pas réussir et de décevoir leurs parents. Certains enfants sont épuisés, irritables. Avoir autant d'exigences, est-ce si profitable aux enfants ? *Trop d'activités extrascolaires peuvent mettre à rude épreuve les ressources des parents, les relations familiales et donc nuire au développement et au bien-être de l'enfant. Ainsi, il est important d'instaurer un équilibre afin que les activités ne prennent pas le pas sur le temps passé en famille.*<sup>14</sup> Un de risques est que l'enfant soit en burn-out, or, le sujet est presque un tabou.<sup>15</sup>

Cette journée surbookée ressemble bien à la nôtre, à la vôtre. Et souvent, dans ces cas-là, nous adultes, nous aspirons à de la sérénité, au calme, à la lecture, au jardinage, à la balade, à se poser, à rêver ou à ne rien faire tout simplement. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour nos enfants ?

## Le droit à ne rien faire, à être libres, à la rêverie, à l'ennui

On le voit, les journées de nos enfants sont trop remplies. Elles laissent peu de place aux temps libres, à la rêverie, à l'ennui. En effet, le refus de l'ennui est à *mettre en rapport avec l'évolution des représentations contemporaines de l'enfance. L'enfant a pris une forte place tant dans la famille que la société. L'enfant est porteur d'espoir des*

---

<sup>12</sup> Florin A., Vrignaud P., Réussir à l'école : les effets des dimensions conatives en éducation. Personnalité, motivation, estime de soi, compétences sociales, Presses universitaires de Rennes, collection Psychologies, 2007, pp. 165-182.

<sup>13</sup> L'anxiété de performance est une anxiété qui se manifeste par exemple à l'école. Elle est liée aux situations d'évaluation. Elle implique des signes et symptômes, parfois somatiques, variés dont le stress, la peur (dont la peur de l'échec) et la détresse. L'anxiété de performance peut-être un frein significatif à l'apprentissage et à la performance et serait une cause d'abandon scolaire. Elle peut également entraîner des conséquences plus larges en affectant le développement social, émotionnel et comportemental du sujet, ainsi que son estime de soi. L'anxiété de performance peut parfois mener au suicide. En ligne : [Anxiété de performance — Wikipédia \(wikipedia.org\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Anxi%C3%A9t%C3%A9_de_performance)

<sup>14</sup> Boches J., *Enfant : trop d'activités extrascolaires peuvent faire plus de mal que de bien*, Magazine Top Santé, 2018. En ligne : <https://www.topsante.com/maman-et-enfant/enfants/bien-grandir/enfant-trop-d-activites-extrascolaires-peuvent-faire-plus-de-mal-que-de-bien-625917>

<sup>15</sup> Le surmenage se définit comme un stress permanent en lien avec l'intensité de notre emploi du temps que l'on finit par ne plus supporter. On est en quelque sorte usé.

Si cela se conçoit de mieux en mieux dans un cadre « adulte » et professionnel – le burnout fait l'objet d'une littérature devenue abondante – le sujet chez l'enfant est presque un tabou.

Et pourtant, le rythme de vie de certain de nos enfants les mènent tout droit au surmenage et les pédiatres commencent à tirer la sonnette d'alarme auprès de parents qui sont pourtant persuadés de tenir leur rôle en multipliant pour leur enfant les activités périscolaires. Jusqu'à les en saturer.

**Alors, où est la limite entre lutte contre la procrastination et excès déraisonnable d'activités imposées aux enfants ?** Source : Dubois J, *Burn Out chez l'enfant : focus sur un Enfer pavé de bonnes intentions*, in *Enfant sur-doué*, 2020 - <https://enfant-surdoue.fr/enfants-surdoues/burn-out-chez-lenfant-focus-sur-un-enfer-pave-de-bonnes-intentions/>

*individus qui doit combler ses parents et ces derniers cherchent à ce qu'il ne manque rien.*<sup>16</sup> L'agenda de ministre est à revoir, à repenser. L'enfant est-il un investissement dont on attend plus tard un retour par sa « réussite socio-professionnelle » ou l'enfant est-il un être en développement dont on doit limiter le nombre d'activités formalisées, entre autres parce que son temps de concentration est limité, pour lui permettre de se construire et se réaliser ?

De nombreux travaux (dé)montrent les bienfaits de l'ennui comme cet article<sup>17</sup> que nous résumons. L'ennui semble favoriser l'observation pour comprendre le monde qui nous entoure. L'ennui peut stimuler la créativité de l'enfant selon ses propres ressources, premier pas vers l'autonomie. L'ennui peut aussi rendre autonome. L'enfant prend des initiatives et se fait confiance. S'il se fait confiance, l'ennui permet de se découvrir. L'enfant se connecte à lui-même, à ses envies et à ses émotions. Enfin, l'ennui permet d'appivoiser la solitude. L'enfant découvre qu'il est le maître du jeu et que cela peut être appréciable de jouer seul.

De nombreux auteurs en font même l'éloge. Gaël Faye<sup>18</sup> en parle : *L'ennui, c'est la meilleure école d'apprentissage de soi.*<sup>19</sup> Enfant, il adorait rêver et regarder les oiseaux par la fenêtre, car, pour lui, c'est la seule possibilité de s'écouter, de se connaître un peu. Il considère que nous sommes à une époque où le temps doit être productif, c'est le temps de l'adulte et malheureusement nous inculquons cette fausse croyance à nos enfants.

Patrick Lemoine<sup>20</sup>, psychiatre et docteur en neurosciences apporte d'autres éléments : *L'ennui est créateur à partir du moment où il est associé à une notion de liberté.*<sup>21</sup> Il explique que ne rien faire, c'est d'abord se reposer, reposer sa tête. L'ennui, c'est une invention de l'homme dit civilisé. Mais l'ennui permet aussi de booster l'imaginaire et donc sa créativité. Patrick Lemoine ose prodiguer un conseil : *Quand un enfant nous dit qu'il s'ennuie, ne répondez pas tout de suite, vous verrez après quelques minutes, il aura trouvé quelque chose, un objet, un bâton, que sais-je... Il va très vite s'inventer un monde imaginaire.* En revanche, le psychiatre porte une attention particulière aux ados, l'ennui pour eux est à canaliser. Il est à vérifier pour éviter que ces adolescents ne tombent dans des assuétudes diverses. Enfin, Patrick Lemoine insiste pour dire qu'il faut des périodes d'alternance où on s'ennuie, on médite, on réfléchit et puis des périodes où on agit et on va mettre en œuvre cette création. *C'est ça le secret de la vie, termine-t-il.*

---

<sup>16</sup> Lechevallier I., Matrand M., Murcier N., *Le refus de l'ennui : une défense contre l'impossibilité de combler l'autre*, dans La lettre de l'enfance et de l'adolescence 2005/2 (n° 60), pages 43 à 48. En ligne :

<https://www.cairn.info/revue-lettre-de-l-enfance-et-de-l-adolescence-2005-2-page-43.htm>

<sup>17</sup> Bulle d'air Asbl sur leur site : <https://bulle-dair.be/lennui-une-source-dapprentissage/>

Bulle d'air est un lieu de rencontre, de ressources et de solidarité accessibles à toutes les familles de jeunes enfants.

<sup>18</sup> Auteur, compositeur, interprète franco-rwandais : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Ga%C3%ABl\\_Faye](https://fr.wikipedia.org/wiki/Ga%C3%ABl_Faye)

<sup>19</sup> Gaël Faye en parle sur ce site : Le <https://www.brut.media/fr/entertainment/l-eloge-de-l-ennui-par-gael-faye-8ec5f32e-e603-4bb1-926f-85cec86f5d3b>

<sup>20</sup> <https://www.formationpsy.com/index.php/fr/les-formationen/les-formateurs/patrick-lemoine-psychiatre>

<sup>21</sup> Patrick Lemoine interrogé dans l'émission du 30 juillet 2021 d'Europe 1, le tête à tête, :

<https://www.europe1.fr/emissions/L-interview-de-7h40/pour-le-dr-patrick-lemoine-lennui-est-createur-sil-est-associe-a-une-notion-de-liberte-4060148>

L'ennui paraît donc positif pour chacun d'entre nous adultes comme enfants. Comment lui redonner la place qu'il mérite, le réhabiliter<sup>22</sup> dans nos semaines interminables ? Comment trouver une place pour soi, pour rêver, méditer, imaginer, créer de manière libre et consciente ?

## Conclusion et perspectives

Depuis quelques dizaines d'années, le statut de l'enfant a évolué et la convention des droits de l'enfant défend les droits de chaque enfant, où qu'il soit. Beaucoup de choses positives sont perceptibles par rapport au respect de l'enfant. Dans notre société occidentale, cela a permis de mettre un frein à la maltraitance et aux abus, au travail des enfants, de cadrer les devoirs des parents. Toutefois, l'évolution du statut de l'enfant a aussi rendu la tâche de parent complexe, voire culpabilisante. La parentalité et la coparentalité sont mises à rude épreuve et beaucoup s'épuisent à vouloir être des parents parfaits. Des parents culpabilisent quand ils ne s'occupent pas en permanence de leurs enfants à la maison. Pour compenser cette « absence » ou cette incapacité à tout prendre en charge, les parents vont élaborer un agenda de ministre pour leur enfant et le surstimuler, sans même parfois le concerter et sans, in fine, respecter son rythme de vie et de développement.

Comme si les enfants, par eux-mêmes, ne pouvaient jamais trouver de quoi s'occuper ou explorer le monde et ainsi vivre la rêverie, l'ennui, la création selon leur volonté propre, dont ils ont tant besoin pour grandir.

Dans les écoles, le cadre est donné pour souhaiter le meilleur pour l'enfant. En effet, dans l'avis n°3 du Pacte pour un enseignement d'excellence, l'axe stratégique 5 veut *assurer à chaque enfant une place dans une école de qualité, et faire évoluer l'organisation scolaire afin de rendre l'école plus accessible, plus ouverte sur son environnement et mieux adaptée aux conditions du bien-être de l'enfant.*<sup>23</sup> L'UFAPEC, quant à elle, souhaite *une école qui œuvre toujours davantage pour l'épanouissement personnel et le plaisir d'apprendre de chaque élève.*<sup>24</sup>

Dans un cadre hors-scolaire, la formation des CRACS<sup>25</sup> visée par la FWB passe aussi par l'éducation non-formelle<sup>26</sup>. L'article 3 de la convention des droits de l'enfant<sup>27</sup>, spécifie

---

<sup>22</sup> Houssonloge D., *Ennui et réussite à l'école font-ils bon ménage ?*, analyse UFAPEC 2019 n°21.19  
<https://www.ufapec.be/files/files/analyses/2019/2119-Ennui.pdf>

<sup>23</sup> Avis n°3 du Pacte, en ligne sur le site de l'UFAPEC : <https://www.ufapec.be/en-pratique/projets-en-cours/pacte-excellence/bte-pacte-avis-3/> p. 291.

<sup>24</sup> Mémoire UFAPEC 2019, en ligne : <https://www.ufapec.be/politique-scolaire-1/memorandum-2015/memorandum-ufapec-2019.html> p. 41.

<sup>25</sup> Citoyen responsable, actif, critique et solidaire

<sup>26</sup> Schmidt J.-P., *L'éducation formelle et non-formelle, complémentaires ?*, analyse UFAPEC 2017 n°02.17. En ligne : <https://www.ufapec.be/nos-analyses/0217-education-formelle-non-formelle.html>

L'éducation non formelle recouvre tous les programmes et processus planifiés et structurés d'éducation individuelle et sociale destinés aux jeunes et visant à améliorer un ensemble d'aptitudes et de compétences, en dehors du cursus éducatif officiel. L'éducation non formelle est ce qui se produit dans des lieux tels que les organisations de jeunesse, les clubs de sport, les groupes de théâtre et les associations, au sein desquels les jeunes entreprennent des projets en commun, jouent, discutent, font du camping, de la musique ou du théâtre.

<sup>27</sup> Les 54 articles de la convention. En ligne : [Les articles de la Convention relative aux droits de l'enfant | UNICEF Belgique](https://www.unicef.org/belgium/fr/les-articles-de-la-convention-relative-aux-droits-de-l-enfant)



« Avec mon agenda de ministre... où est mon droit d'enfant à « ne rien faire » ? »  
Analyse UFAPEC 2022 n°18.22

---

ceci : *Chaque adulte doit toujours faire ce qu'il y a de mieux pour les enfants. Quand un adulte prend une décision, il doit réfléchir aux conséquences que cette décision aura sur les enfants.* Quant à l'article 31 de cette même convention, il est sans équivoque : *Les enfants ont le droit de jouer, de se reposer et de se détendre, et de participer à des activités culturelles et artistiques.*

Respecter ce nouveau statut de l'enfant semble bien en marche, même si cela reste complexe ; mais nous l'avons constaté, il y a encore trop d'enfants en FWB qui n'ont pas accès aux loisirs, au monde culturel.

Nous l'avons vu, la saturation peut priver nos enfants du bonheur d'être soi et de se réaliser. *Il faut arrêter de faire et apprendre à être*, écrit d'ailleurs la psychothérapeute Odile Chabrilac dans *Le Petit éloge de l'ennui*.<sup>28</sup>

En tant que parent, ne faut-il pas simplement déculpabiliser, dédramatiser des situations dont nous avons ou pas le contrôle ? Nous ne sommes pas des parents parfaits. N'est-il pas envisageable de revenir à l'essentiel : la relation spontanée et naturelle que tout parent développe avec son enfant, pour prendre le temps d'être ensemble, de regarder et de voir son enfant grandir librement ?

---

<sup>28</sup> Chabrilac O., *Petit éloge de l'ennui*, Editeur Jouvence, Collection maxi pratique, 2011.